



Le magazine du monde rural burkinabé

Fédération Nationale des Organisations Paysannes  
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - Tél : (226) 25 38 26 29  
Email : fenop@cenatrin.bf - Site : www.fenop.org

N° 039 de Janvier - Février - Mars 2020

## SOMMAIRE



*Edito : le paysan violé et violenté dans son champ.....1*

*COVID 19 : Impact de la pandémie sur l'agriculture burkinabé et l'alimentation.....2*

*V4CP : Les exploitations familiales pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso.....3*

*NITIDAE : Une rencontre sur la recherche participative en agroécologie au Burkina .....4*

*Agriculture : La solution des trois campagnes pour les paysans burkinabè..... 6*

*Fiche technique bio-pesticide.7*

*Changements climatiques : La REDD+ est une alternative pour inverser la tendance..... 8*

*La FENOP à la 6ème édition de la foire SAHEL-NIGER.10*

*Agriculture : Le Burkina Faso et les traités internationaux sur les pesticides ..... 11*

*Pandémie du Coronavirus: Les consignes et conseils pour se protéger et limiter sa propagation ..... 12*



## **EDITO : le paysan violé et violenté dans son champ**

Il y a plus de sept cent mille (700 000) déplacés interne au Burkina Faso à ce jour, pour cause d'attaques terroristes selon les autorités. La situation est plus préoccupante en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, ce sont essentiellement les populations des campagnes, dans certaines zones du pays qui fuient vers les centres urbains pour échapper aux individus armés non identifiés, qui leur infligent la mort. Le secteur agricole est profondément touché, car le pauvre paysan est violé et violenté à plusieurs niveaux. D'abord son territoire est envahi et occupé. Un fusil sur la tempe, il assiste les yeux imbibés de larmes au viol de son épouse ou de sa fille, à l'assassinat ou à l'enlèvement de son fils par ces criminels sans foi ni loi.

Ce sont ainsi des hommes et des femmes ahuris et très diminués humainement qui fuient leurs villages et hameaux de culture, espérant échapper à l'enfer sur terre. En se sauvant des pires humiliations, ils abandonnent leurs patrimoines constitués des terres cultivables et du cheptel dont une bonne partie est bradée en cours de route. Comment le secteur agricole peut-il se développer, si des paysans sont chassés de leur biotope sous le regard impuissant des autorités ?

Dans les zones du Burkina Faso où l'hydre terroriste est omniprésente, l'administration publique a mal à son fonctionnement, mais n'empêche que les fonctionnaires continuent de percevoir leur salaire. Cependant, le paysan qui est empêché de travailler dans son champ, est clochardisé avec femme et enfants. La situation d'injustice qui s'y dégage est très flagrante.

**La rédaction**

# COVID 19 : Impact de la pandémie sur l'agriculture burkinabé et l'alimentation

Novembre 2019 marque le début du Covid-19 en Chine. Par la suite, il s'est propagé dans beaucoup de pays se transformant ainsi en pandémie. On assiste à des milliers de morts à travers le monde chaque jour. Le Burkina Faso a enregistré son premier cas le 09 mars 2020. Pour endiguer la situation l'Etat burkinabé a pris des mesures allant du couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin à la mise en quarantaine des ville touchées. Cette mise en quarantaine ne facilite pas les travaux préparatoires des champs pour la saison. À la date du 31mars 2020, le pays enregistre 282 cas confirmés, 46 guérisons et 16 morts. L'évolution de la pandémie a conduit l'Etat a prolongé les mesures jusqu'en juin 2020.

L'agriculture constitue un domaine d'activité très important pour l'économie burkinabé. Plus de 80% de la population vit de l'agriculture. La culture saisonnière prédominant, les agriculteurs mettent l'accent dans le but d'améliorer les rendements. Le défi actuel du Burkina Faso en matière d'agriculture est l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle. Jadis fragilisée par les innombrables attaques terroristes, cette pandémie vient accentuer le danger de famine et de crise alimentaire.

Le risque de famine est réel au Burkina Faso si toutes fois les marchés et yares restent fermés sans mesures d'accompagnement. La majorité des burkinabés vivent au jour le jour. Et si nous atteignons le stade de confinement total, les productions agricoles en péri-urbaine, dans les villes et pire dans les campagnes seront stoppées et la malnutrition et la famine s'accroîtront.

Étant donné que les transports sont paralysés sur le plan national et international, les délais de livraison de l'engrais et de produits importés ne seront pas respectés. Cette situation engendrera

sans doute des déficits supplémentaires qui viendront accentuer les déficits précédents. Selon le figaro, « *au-delà des ravages sanitaires et des nombreuses victimes, l'épidémie de coronavirus met en péril la sécurité alimentaire. Trois institutions multilatérales ont lancé l'alerte sur le risque de pénurie alimentaire : l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est assez rare pour être souligné, les trois dirigeants de ces institutions signent un communiqué commun. Conséquence de la mondialisation des dernières décennies, des millions de personnes à travers le monde dépendent du commerce international pour leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence.* »

L'état burkinabé devrait travailler dès à présent à proposer des mesures idoines d'accompagnement en matière d'alimentation et de production agricole pour éviter d'éventuels désagréments.

**GUIGMA Reine Gildas,**  
*pour Fenop-Info*

# V4CP: Les exploitations familiales pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso

Du 23 au 24 janvier se sont tenues les journées de compréhension des exploitations familiales et de dissémination des évidences dans la salle de conférence de la direction de la douane. Le ministre de l'agriculture et des aménagements hydro- agricoles, Salifou OUEDRAOGO a présidé la cérémonie d'ouverture. Le but de ces journées était d'interpeller les décideurs et les partenaires techniques et financiers(PTF) sur la nécessité d'engager des actions vigoureuses et urgentes en faveur de la transformation des exploitations familiales (EF) pour favoriser l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso.

« *Rôle des exploitations familiales pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable* ». C'est le thème retenu

pour les deux jours d'échanges et de partage d'expérience sur les exploitations familiales.

Les différents panels étaient centrés sur trois thématiques à savoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la résilience pastorale et les énergies renouvelables. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du programme voix pour le changement (V4CP) porté par les organisations de la société civile (OSC), soutenue par l'organisation néerlandaise de développement (SNV).

« *Aujourd'hui, dans notre pays, il n'y a plus aucun doute sur la place et rôle qu'occupent les exploitations familiales dans l'économie nationale* » déclare le ministre à la cérémonie d'ouverture. Il a ensuite assuré que son département travaille d'arrache-pied sur la loi d'orientation agro -Sylvio -pastorale pour une amélioration des performances des piliers sur lesquels repose l'économie.

Pour le président de la confédération paysanne du Burkina Faso (CPF), Bassiaka DAO, « *il est évident que les exploitations familiales sont très importantes à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle. Mais l'accompagnement de l'Etat est insuffisant*



Le présidium à l'ouverture

*d'où le plaidoyer collaboratif que mène la CPF pour une meilleure prise en compte* ».

Selon Dauda SAU, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Burkina Faso, « *si elles sont soutenues à travers un environnement politique favorable, les exploitations familiales pourront être des acteurs clé en matière de sécurité alimentaire nutritionnelle, de réduction de la pauvreté et de la préservation de l'environnement* ».

Dans la même logique, la représentante de l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), Jeannette DERGET indique que : « *le but de ces journées est de renforcer la capacité des organisations de la société civile en plaidoyer, à exprimer plus efficacement leurs préoccupations et d'amener les décideurs politiques et privés à plus de responsabilité, de redevabilité et surtout à l'action* ».

Au sortir de ces travaux les participants et OSC ont formulé des recommandations fortes à l'endroit de l'Etat et des partenaires.

**GUIGMA Reine Gildas,  
pour Fenop-Info**

## NITIDAE : Une rencontre sur la recherche participative en agroécologie au Burkina Faso.

Le 24 février 2020 s'est tenue une rencontre sur la recherche participative en agroécologie organisée par l'ONG NITIDAE, à la Ferme Agroécologique de Réo (FAR) d'APAD Sanguié. Cette rencontre a réuni 28 participants de 20 organisations œuvrant pour la promotion de l'agroécologie. Cette journée a été initiée dans le cadre de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO).

### Qu'est-ce que l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)?

La 3AO est une plateforme de coopération intersectorielle visant à promouvoir et accompagner une transition agroécologique en Afrique de l'Ouest. Elle vise aussi à renforcer les synergies entre les différents organismes et à élargir son échelle d'action pour accentuer la force du plaidoyer, la visibilité du mouvement, et l'impact des initiatives agroécologiques.

La dynamique nationale de la 3AO au Burkina Faso s'est fixé quatre objectifs prioritaires :

- 1) Renforcer la visibilité des acteurs impliqués dans la transition agroécologique.
- 2) Mettre en relation et créer des ponts entre paysannat, recherche, services d'accompagnement technique, politique et développement, et ce, à différents niveaux de gouvernance.
- 3) Mutualiser les savoirs et connaissances en favorisant l'échange croisé d'informations et de ressources intellectuelles.
- 4) Coordonner nos actions respectives



Photo : Nitidae

Le présidium

*pour maximiser l'efficacité et l'efficacité des ressources humaines et financières allouées à l'agroécologie au Burkina Faso en évitant la duplication des efforts à la poursuite d'objectifs communs.*

### Synthèse des échanges de la rencontre

Les membres de la 3AO qui ont participé à la rencontre sous-régionale préparatoire qui s'est tenue du 27 au 29 janvier 2020 à Dakar, à savoir AUTRE TERRE, CNABIO et NITIDAE, FENOP ont présenté les principales conclusions. Il s'agit entre autre de (i) la passation de la gestion du secrétariat exécutif de la 3AO (précédemment sous la tutelle d'IPES-Food dont le siège est à Bruxelles) au ROPPA, (ii) la mise à jour du plan d'action de la 3AO au niveau sous-régional, (iii) l'engagement du directeur de

cabinet du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) du Burkina Faso à rencontrer les acteurs œuvrant pour la promotion de l'agroécologie.

A cet effet, une rencontre a été planifiée le 11 mars 2020 avec le MAAH pour échanger avec les différents acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso.



Photo : Nitidae

Quelques participants lors des échanges

Cette journée d'échanges fut l'occasion pour les organisations de présenter leurs travaux de recherche en agroécologie, il s'agit de :

- Pour CNRST-IRSAT, Dr KAMBIRE Cédric a fait une présentation sur la promotion des biofertilisants pour une production maraîchère durable dans le Houet ;



Photo : Nitidae

Une vue des participants

- Pour Bioprotect, Mme SAVADOGO Martine a fait une présentation sur l'utilisation du *Trichoderma harzianum* dans le maraîchage ;

- Pour APAD Sanguié, M. OUATTARA Oula Zoumana a fait une présentation sur l'expérimentation de la litière forestière fermentée à la ferme agroécologique de l'APAD Sanguié.

En conclusion de ces présentations, il faut retenir l'importance d'intégrer les producteurs et productrices dans le processus de recherche pour aspirer à une meilleure appropriation des technologies testées par ces derniers et penser à la mise à l'échelle lors de la présentation des résultats (disponibilité, accessibilité, coût,...).



Photo : Fenop

Visite de la ferme FAR

La journée a été clôturée par une visite de la ferme FAR qui s'étend sur une superficie de 1 hectare et est aménagée en plusieurs unités. On peut citer : des parcelles de culture des infrastructures d'élevage, une banque de semences, une boutique de commercialisation, une salle de formation.

**Caroline BASSONO, pour Fenop Info**

## AGRICULTURE : La solution des trois campagnes pour les paysans burkinabè

L'agriculture burkinabè est fortement dépendante de la pluviométrie. Cette situation fait que les paysans ont des rendements déficitaires au fil des ans. Par conséquent, plus d'un demi-siècle après son indépendance, le Burkina Faso est toujours à la traîne avec un secteur agricole qui peine à garantir une sécurité alimentaire au pays. Véritable paradoxe, ce secteur qui n'arrive pas à nourrir environ vingt millions d'habitants, concentre plus de 80% de la population active. Aujourd'hui, il est plutôt question de faire en sorte que le paysan burkinabè ne travaille plus six mois pour vivre du fruit de son travail pendant une année. La solution pour occuper les paysans à temps plein, est incontestablement la maîtrise de la ressource en eau.

Au Burkina Faso, la campagne humide s'étale sur quatre à six mois environ. Généralement les rendements sont en deçà des attentes. Cette campagne est d'ailleurs jalonnée par de nombreuses difficultés. Ce sont le plus souvent, le retard des pluies, la mauvaise répartition des pluies, les poches de sécheresse, et l'acquisition difficile des intrants par les paysans.

Toutes les conditions sont réunies pour que celui-ci travaille la moitié de l'année et sombre dans la l'oisiveté l'autre moitié. À ce rythme, l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire au Burkina Faso est une utopie. Car cette situation nous ramène forcément à la case départ chaque fois que l'hivernage s'installe.

Toutefois, la solution à envisager sérieusement, est celle de la maîtrise de la ressource en eau. Surtout l'eau souterraine. Il s'agit de développer des modèles



Photo : Fenop

Une vue du jardin avec sur pied tomate chou

d'exploitation agricoles familiales, en dotant des regroupements de ménages de forage. Si la ressource en eau est pérenne, les paysans pourront avoir dans l'année, deux campagnes céréalières et une campagne de maraîcher culture. C'est à ce niveau que l'accompagnement de l'État est beaucoup attendu.

Ainsi le modèle d'exploitation permettant aux paysans d'avoir deux récoltes en culture de contre saison est la solution aux déficits constatés en agriculture. Il permet de tripler les rendements des producteurs. En plus, grâce à la disponibilité de la ressource en eau, le même espace peut servir dans le cadre de la production animale. Tout ceci contribue à l'amélioration du revenu des paysans et à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle au pays.

**Gérard SANOU pour FENOP-Info**



Photo : Fenop

L'installation de goute-à-goute



## FICHE TECHNIQUE BIO-PESTICIDE

**Insecticide naturel contre les cicadelles, les broyeurs, les aleurodes**

**Ingredients : Piment - Ail - Oignon**

### Etape I

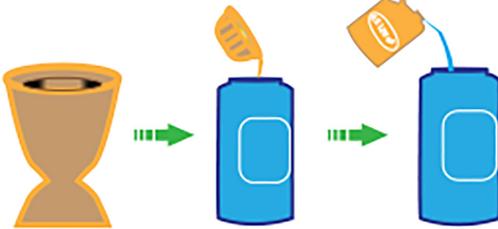


### Piler

- 1 kg de piment
- 0.2 kg d'ail
- 0.5 kg d'oignon

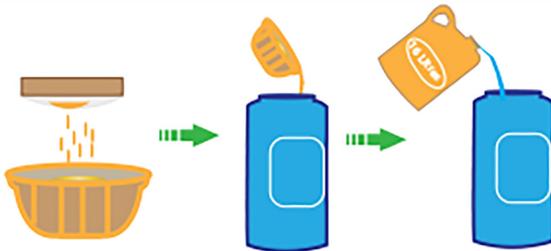


### Etape II



- Mettre le mélange d'oignon, de piment et d'ail dans un bidon;
- Ajouter 05 litres d'eau et laisser macérer pendant 24 heures.

### Etape III



- Filterer le contenu;
- Compléter le contenu avec 16 litres d'eau.

### Application :

**A pulvériser sur les feuilles au crépuscule, 1litre pour 20m, tous les 3 jours.**

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES : La REDD+ est une alternative pour inverser la tendance de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement.

Du 17 au 18, du 20 au 21 et du 25 au 26 février, se sont tenus successivement dans la salle de conférence de l'Hôtel Résidence Prestige, sis à Ouaga 2000, des ateliers de concertations avec les acteurs de la société civile et du secteur privé des filières agro-sylvo-pastorales. Ils ont été organisés par le Secrétariat Technique National REDD+ (STN/REDD+) en collaboration avec l'unité de coordination du Programme d'investissement forestier (PIF). Ces ateliers s'inscrivent dans les activités de préparation du Burkina Faso à la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts, la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone des forêts (REDD+) et sont financés par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque Mondiale.

La processus REDD+ est un mécanisme de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, issu des négociations internationales sur le climat. C'est un mécanisme international de compensation des efforts des pays forestiers tropicaux qui s'engagent à : (i) réduire la déforestation et la dégradation des forêts sur leurs territoires, (ii) gérer durablement leurs forêts, (iii) conserver leurs biodiversités et (v) augmenter leurs stocks de carbone forestier.

Le Burkina Faso a pu adhérer à ce mécanisme en 2013 grâce à son expérience en matière de conservation et de préservation des forêts et des autres ressources naturelles renouvelables. Il est devenu alors le seul pays sahélien admis dans ce processus qui au départ, était destiné aux pays forestiers.

Le Burkina Faso conduit depuis lors, de manière concomitante la phase de préparation à la REDD+ et la phase d'investissement (à travers le PIF) et se prépare à la 3<sup>ème</sup> phase (paiements basés sur les résultats) en développant un Programme de Réduction des Emissions (EP-Program).

Ce nouveau programme national viendra renforcer les acquis du processus REDD+ du Burkina à travers une mise à l'échelle des investissements actuels des projets du PIF dont certains s'achèveront d'ici fin décembre 2020. Il vise d'ici 10 ans à séquestrer au moins 10 millions de tonnes de carbone à partir de 2021. Huit régions constituent la zone d'intervention du futur programme de réduction des émissions

du Burkina Faso. Il s'agit des régions de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest.

Le processus REDD+ est multi acteurs et multi sectoriels. C'est pourquoi, le gouvernement du Burkina Faso, reconnaissant le rôle important du secteur privé et des organisations de la société civile, a lancé un processus de concertation inclusive afin de prendre en compte leurs préoccupations et de préparer les acteurs à une meilleure implication dans la conduite du processus REDD+.

C'est dans ce contexte que le STN/REDD+ a organisé des ateliers d'échanges et de concertation avec les acteurs du secteur privé et les OSC les 17 -18, 20 - 21 et 25 - 26 février 2020 à Ouagadougou. Dans l'ensemble, on note une bonne participation des acteurs aux échanges qui a permis de présenter l'état d'avancement du processus REDD+ du Burkina Faso, d'analyser les acquis et les insuffisances de la contribution de leurs activités au processus REDD+ et de proposer des recommandations et

Ph: Service communication/ PIF



Photo de famille de l'atelier d'échange et de concertation avec les OSC sur la REDD+

des résolutions à l'endroit du STN/REDD+, de la plateforme nationale des OSC sur la REDD+ et le développement durable et aux acteurs du secteur privé des filières agro-sylvo-pastorales.

### **Etat des lieux de la baisse drastique de la superficie des forêts au Burkina Faso**

*Selon le rapport de l'étude sur la déforestation et la dégradation des forêts au Burkina Faso, la conjugaison de l'ensemble des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts fait perdre au pays, chaque année en moyenne 243450 ha de formations végétales, a fait remarquer le Point focal REDD+, Monsieur Mamadou BATIENE. Il a poursuivi en précisant que selon un autre rapport produit par le Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP), le Burkina Faso perd chaque année environ 460000 ha de terres. Au regard du rythme de dégradation actuel et de ses conséquences négatives lourdes, il est urgent d'imaginer des solutions efficaces, efficientes, faisables et durables afin d'assurer la durabilité de la gestion de nos ressources naturelles. Évidemment, cela passe par la maîtrise des facteurs directs et indirects de la dégradation des forêts et de la déforestation.*

Cependant, les niveaux actuels d'investissement dans la gestion durable des forêts sont faibles. Le bilan des reboisements d'envergure (collective) qui ne bénéficient pas de traitements sylvicoles, reste insignifiant en termes de survie de plants.

Le bilan de l'atelier fait ressortir aussi que les principaux facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts au Burkina sont par ordre d'importance : l'expansion agricole, la demande consommatrice en bois-énergie, le surpâturage, les mines, les feux de brousse et les mauvaises pratiques d'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux. Cet état de fait menace quatre des conditions existentielles à ne pas franchir et que l'homme doit respecter et contrôler pour que la civilisation humaine puisse continuer à fonctionner favorablement : le changement climatique, la consommation d'eau douce, le changement des systèmes de gestion des terres et la conservation de la biodiversité.

Pour ce faire, la REDD+ ambitionne un changement de paradigme dans la gestion des ressources naturelles renouvelables au Burkina Faso.

Sans distinction aucune, les OSC et les acteurs du secteur privé, puissants relais d'informations et de sensibilisation à la base, peuvent efficacement soutenir la REDD+ à atteindre ses objectifs. Cela passe par :

- l'abandon des pratiques néfastes (*la coupe abusive du bois, la carbonisation, l'installation arbitraire des habitations et des champs agricoles dans les forêts classées, la pollution, etc.*) ;

- l'adoption de bonnes pratiques (*la récupération des terres dégradées, le reboisement, l'entretien des plants, la protection des forêts, l'exploitation rationnelle des ressources forestières, l'agro-écologie, un pastoralisme responsable et intensif, l'utilisation des énergies renouvelables, etc.*)

En effet, la définition de la forêt qui a été retenue dans le cadre du processus REDD+ du Burkina Faso est : ***On entend par forêt, un terrain d'une surface minimum de 0,5 ha, avec un couvert forestier de 10% au moins (strate arborée) et des arbres d'une hauteur minimale de 2 m. Sont incluses, les plantations d'arbres à vocation forestière.***

Alors, chaque personne selon ses moyens peut apporter sa contribution. Cela nous ramène à l'exemple d'un homme charismatique, décerné Prix Nobel Alternatif 2018 en la personne de M. Yacouba Sawadogo, qui a investi plus de quarante ans de sa vie à restaurer une forêt de plus de 27ha à Ouahigouya. Si dans chaque village ou province, une prise de conscience permet la restauration ou la protection d'au moins 1ha de forêt, le Burkina Faso restera pour des générations une terre vitale et riche en biodiversité.

**Yacouba Sawadogo présent à l'atelier, témoigne son expérience du début jusqu'à l'obtention du prix et les difficultés actuelles auxquelles il fait face et interpelle l'opinion publique nationale et internationale et les autorités pour la sécurisation de sa forêt qui est menacée de destruction par les riverains qui sont en train d'y construire des habitations.**



*Amadou Kientega, pour Fenop Info*

# LA FENOP À LA 6<sup>ÈME</sup> EDITION DU SALON DE L'AGRICULTURE, DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ELEVAGE DU NIGER (SAHEL NIGER)

Du 28 février au 04 mars, le Niger a vibré au rythme de la 6<sup>ème</sup> édition de SAHEL NIGER. Cet événement est une référence pour tous les éleveurs, producteurs, les autorités de la région et les organismes professionnels du secteur agricole. Il a regroupé des participants venus de neuf (09) pays.

Comme pour les éditions précédentes, le SAHEL NIGER a rassemblé tous les acteurs du monde agricole, six (6) jours durant autour des thématiques variées, d'expositions et de vente de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Les parties prenantes et le comité chargé d'organiser cet important événement se sont pleinement investis pour l'obtention des résultats éclatants qui ont largement dépassé les attentes.

## Résultats de la cette édition

- Cette 6<sup>ème</sup> Édition qui s'achève a tenu toutes ses promesses comme l'attestent les chiffres 420 stands installés,
- 6 contrats de performance signés entre l'Agence de Promotion du Conseil Agricole avec les organisations de producteurs, d'un montant de 1.562.000.000 F CFA
- Plus de 870 millions de chiffres d'affaires entre acteurs des chaînes de valeur et plusieurs centaines des bons de commandes d'engagement
- Plus de 250 produits candidats au concours enregistrés,
- Plus de 151 000 visiteurs enregistrés,
- 1500 exposants,
- Plus de 85 % de taux de satisfaction usagers,
- Visite guidée à plus de 20 établissements scolaires,
- 9 pôles d'attraction,
- 3 concours sectoriels et 1 concours général



Photo de famille

des produits et animaux,

- 9 conférences thématiques,
- 3 tables rondes sur des questions sectorielles,
- 1 pôle e-agriculture,
- 1 pôle formation professionnelle et technique des jeunes en Agriculture,
- 1 pôle transformation des produits locaux par les femmes.

Par ailleurs, cet événement doit sa réussite aux Ministres de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Élevage et le Haut-Commissariat à l'initiative «les Nigériens Nourissent les Nigériens (3N)», pour les dispositions prises pour assurer une bonne organisation de cette grande manifestation mais également les autorités administratives et décentralisées de la région de Niamey pour leur forte mobilisation.

*El Moctar, pour Fenop-Info*

# AGRICULTURE : Le Burkina Faso et les traités Internationaux sur les pesticides.

Dans ses efforts de lutte contre les pesticides, le Burkina Faso est parti prenant d'un certain nombre de traités internationaux. Conformément à ces textes, des dispositions législatives et réglementaires sont prises au niveau national pour minimiser les effets des pesticides au Burkina Faso. Allons à la découverte des traités internationaux les plus en vue ratifiés par le Burkina Faso.

## 1. Le code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de la FAO

C'est le document mondial d'orientation concernant la gestion des pesticides destiné à toutes les instances publiques et privées directement ou indirectement concernées par la distribution et l'utilisation des pesticides. Le Code a été adopté en 1985 par la vingt-cinquième session de la Conférence de la FAO et a depuis lors été modifié à plusieurs reprises. Ce Code fournit un cadre de référence pour la gestion du cycle de vie des pesticides à l'attention des gouvernements, de l'industrie des pesticides et d'autres parties prenantes impliqués dans la lutte contre les ravageurs et la gestion des pesticides afin de prévenir les dommages aux utilisateurs de pesticides, le public et l'environnement.

## 2. La Convention de Rotterdam

Cette convention porte sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international. Elle a pour but d'encourager le partage des responsabilités et la coopération entre Parties dans le domaine du commerce international de certains produits chimiques dangereux, afin de protéger la santé des personnes et l'environnement contre des dommages éventuels, et afin de contribuer à l'utilisation écologiquement rationnelle de ces produits. Le Burkina Faso a ratifié cette convention le 10 septembre 1998

## 3. La Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POPs)

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants est un accord international visant à interdire certains produits polluants. Il a été adopté lors d'une Conférence de plénipotentiaires tenue le 22 mai 2001 à Stockholm (Suède). Elle est entrée en vigueur le 17 mai 2004. Ce texte protège la santé humaine et l'environnement contre les polluants organiques persistants (POP) à travers une série de mesures visant à réduire et finalement éliminer leurs rejets.

## 4. La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination

La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination est un traité international visant à réduire la circulation des déchets dangereux entre les pays. Elle s'inscrit particulièrement dans la dynamique d'éviter le transfert de déchets dangereux des pays développés vers les Pays en développement (PED). Cette convention a aussi pour but de minimiser la quantité et la toxicité des déchets produits et d'aider les PED à gérer de façon raisonnable les déchets, nocifs ou pas, qu'ils produisent. Elle a été ouverte à la signature le 22 mars 1989 et est entrée en vigueur le 5 mai 1992.

*DA Patrice,  
pour Fenop Info*

# PANDEMIE DU CORONAVIRUS : Les consignes et conseils pour se protéger et limiter sa propagation



**Comment s'alimenter pour renforcer le système immunitaire contre le Covid19 ?**

**Les cinq conseils de base du directeur de l'OMS pour une alimentation saine et une bonne condition physique pendant ces moments difficiles de COVID-19**

1- Il faut adopter un régime alimentaire sain et nutritif « *qui aide votre système immunitaire à fonctionner correctement* »

2- Limiter les consommations d'alcool et éviter les boissons sucrées.

3- Arrêter de fumer. « *Le tabagisme peut augmenter votre risque de développer une maladie grave si vous êtes infecté par le Covid-19* »

4- Chaque personne doit régulièrement pratiquer des exercices physiques. L'OMS recommande 30 minutes d'activité physique par jour pour les adultes et une heure par jour pour les enfants.

5- Enfin, si la santé physique est importante, la santé mentale ne doit pas être négligée, rappelle l'OMS. « *Il est normal de se sentir stressé, confus et effrayé pendant une crise. Parler à des gens que vous connaissez et en qui vous avez confiance peut vous aider* »

## PANDEMIE DU CORONAVIRUS : Protégez-vous et protégez vos proches

Bioforce met à disposition « **STOP COVID-19. - Les essentiels pour la prévention et le contrôle du virus** », un outil d'auto-formation en français rapide, gratuit et en ligne, destiné aux acteurs nationaux et internationaux qui devront assurer la prévention de la propagation du virus auprès des communautés locales, là où le confinement sera difficile.

**Pour lancer votre formation en ligne, tapez : <https://www.institutbioforce.fr/>**

L'épidémie de coronavirus Covid-19 continue sa progression. Voici en rappel les consignes à respecter pour éviter de contracter la maladie :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique
- Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou dans le pli du coude quand on tousse ou éternue.
- Eviter tout contact étroit avec une personne présentant des symptômes de type grippal
- Saluer sans se serrer la main
- Respecter la distanciation sociale (1m)



## FENOP INFO

**Trimestriel d'informations**

**Directeur de publication**

Zachariaou DIALLO

**Coordinateur général**

Issouf SANOU

**Appui technique**

Amadou KIENTEGA

Reine GUIGMA

Abdoulaye TAO

